

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20152733



15 DEC. 2020

Greffé

N° d'entreprise : **0460 058 330**

Nom

(en entier) : **CSM**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**

Adresse complète du siège : **SIS ESPLANADE COLONEL RAYMOND CLOBERT RUE DU 13 AOUT
N° 42**

Objet de l'acte : NOMINATION - DEMISSION

Lors de l'assemblée générale ordinaire reportée au 31 AOUT 2020, il a été soumis aux votes la démission, à sa demande, et ce à compter du 31/08/2020 de son mandat d'administrateur et de membre effectif de l'ASBL de Monsieur NINANE Denis.

L'assemblée générale s'est prononcée, à l'unanimité, pour la démission de celui-ci à compter de cette date.

Le conseil d'administration est composé comme suit :

Monsieur GENIN Etienne, Président et Administrateur de l'ASBL

Madame VLASSIS Valérie, administratrice et membre effectif.

Monsieur LOUIS - VLASSIS François, administrateur et membre effectif.

Madame GROSJEAN Florence, administratrice et membre effectif.

Madame DUMONT Séverine, Trésorière et membre effectif.

Le PV de la présente assemblée générale a fait l'objet du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Fait à CHAUDFONTAINE le 03 DECEMBRE 2020.

GENIN ETIENNE

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)